

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY

Séance publique du 23 SEPTEMBRE 2021 à 18h00

Date de convocation : 16 septembre 2021

Délibération
N°C2021_219

Membres en exercice :	77
Votants :	70
Suffrages exprimés :	68
Pour :	68
Contre :	0
Abstention :	2

SECRETARE DE SEANCE : RIO Jean-Louis

PRESENTS : ALDEBERT Didier ; ALVAREZ Jean-Michel ; BELART Xavier ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BOUSQUET Didier ; CALMON Julien ; CALVET Jean-Claude ; CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; COMBES Georges ; COURREGES Jean-Pierre ; COURTIEL Aurélia ; COUSIN Sylvie ; DAUZATS Christine ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FRERE José ; GUENFICI Ali ; HERAS Guillaume ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; LAPALU Christian ; LENOIR Alexia ; LETEISSIER Gérard ; LOÏS Lydie ; LUCIEN Gérard ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; MOULY Didier ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; PARRA Eric ; PECH Olivier ; PENET Yves ; RAPINAT Evelyne ; RENAULT Régine ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; TEXIER Bruno ; THIVENT Viviane ; TUBAU Marcel ; VIALADE Alain ; VITASSE Florence

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ABED Yamina ; HERNANDEZ Joël ; PY Michel ; RIO Jean-Louis ; ROCHER Edouard ;

EXCUSES : ALVAREZ Martine ; BASTIE Yves ; CASTAN Luc, CESAR Jean-Paul ; DARAUD Jean-François ; GOUIRY Catherine ; JULES Jean-Claude

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : ABED Yamina (délibération N°C2021_221) ; CHING Monique (délibération N°C2021_188 et N°C2021_202) ; HERNANDEZ Joël (délibération N°C2021_202) ; PY Michel (délibération N°C2021_188 et N°C2021_202) ; MALQUIER Bertrand (délibération N°C2021_202) ; RIO Jean-Louis (délibération N°C2021_221)

EXCUSES AVEC PROCURATION : ALAUX Sylvie ; AMBROSINO Jean-Marc ; BOUISSET Cyrielle ; BRAINEZ Marie-Ange ; BREHON Bruno ; CLERGUE Guy ; CODORNIUO Didier ; HUYNH-VAN Nathalie ; IBANES Alexandra ; KAISER Stéphanie ; PINET Marie-Christine ; POCIELLO Jacques ; RIVEL Jean-Luc ; VERGNES Magali ; VICO Alain

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : CHING Monique (de la délibération N°C2021_178 à la N°C2021_187, de la délibération N°C2021_189 à la N°C2021_201 et de la délibération N°C2021_203 à la N°C2021_226) ; MALQUIER Bertrand (jusqu'à la délibération N°C2021_201 et à partir de la délibération N°C2021_203) ; ROCHER Edouard (à partir de la délibération N°C2021_208)

Nomenclature Etat : Domaines de compétences par thèmes – Culture

OBJET : DEVELOPPEMENT CULTUREL – POLITIQUE CULTURELLE – Principe d'exploitation du Théâtre Scène Nationale Théâtre + Cinéma par un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC)

Le label Scène Nationale a été décerné au théâtre par un arrêté du Ministère de la Culture en 1993. Cette attribution reconnaissait le travail mis en place par l'établissement culturel identifié comme un établissement artistique et culturel de référence nationale exerçant des missions de diffusion artistique pluridisciplinaire, d'appui à la création contemporaine ainsi que d'action culturelle.

N°C2021_219

Ce label unique dans le département souligne également l'importance de son existence en termes d'aménagement culturel du territoire.

Depuis son ouverture le Théâtre est donné en gestion à une association (Association Théâtre + Cinéma-Scène Nationale Grand Narbonne) et bénéficie d'une convention cadre de mise à disposition de l'équipement par le Grand Narbonne qui assume les droits et devoirs du propriétaire et demeure le principal financeur du théâtre.

A cours de ses 14 dernières années, la Scène Nationale a connu des difficultés financières et fonctionnelles qui ont appelé notamment le Grand Narbonne et l'Etat à intervenir par divers moyens pour aider cet établissement. En parallèle, il a été demandé au théâtre Scène Nationale d'une part, de renforcer le volet territorial de son action et de mieux articuler le projet culturel de la scène nationale et celui de l'Agglomération et d'autre part, d'amplifier son soutien aux acteurs culturels languedociens.

Dans ce contexte, la création d'un équipement public de coopération culturelle (EPCC) est une solution de gestion à privilégier pour remplacer le mode de gestion associatif existant dès lors que plusieurs Scène Nationales sont organisées sur ce schéma.

En effet, dispositif phare de la décentralisation culturelle, créé par la loi n°2002-6 du 04 janvier 2002, l'EPCC est une structure juridique permettant de nouer un partenariat équilibré entre l'État et les collectivités territoriales, ou entre elles seules, pour la gestion d'équipements culturels.

Doté d'un comptable public, il garantit la fiabilité des comptes et la sécurité des engagements conventionnels. Enfin, le conseil d'administration prend une plus grande part dans les choix stratégiques de l'établissement permettant ainsi une meilleure prise en compte du projet de territoire et de ses enjeux tout en garantissant l'indépendance de la direction du théâtre dans ses orientations artistiques et culturelles. L'EPCC est donc un instrument original de la conduite des politiques publiques prônant la coopération des membres fondateurs autour de préoccupations nationales et territoriales.

En conséquence,

Par 68 voix pour et 2 abstentions, le Conseil décide :

- D'approuver le principe du mode d'exploitation du théâtre Scène Nationale du Grand Narbonne par un Etablissement Public de Coopération Culturelle,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document de type administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture**

**le : 1/10/2021
et de sa publication
le : 1/10/2021**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

**Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,**



Maire de Narbonne

**Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération**

